

Circuits éphémères au 03-05-2021

Une marche éphémère est un « circuit permanent » à durée limitée.

La marche est fléchée au départ du point de rendez-vous.

La participation à ces marches est entièrement gratuite. Il est possible de réaliser ces parcours à la marche, marche nordique (avec bâtons) ou à la course. Les mesures sanitaires sont d'application (bulle de 10 personnes).

Assurances

Extension d'assurance suite aux mesures imposées pour lutter contre le Covid-19 pour la pratique individuelle de la marche aux personnes de plus de 12 ans.

Cette marche « dite d'entraînement » seul ou à plusieurs marcheurs, permettra à se maintenir en forme et cela avec le respect de toutes les mesures de confinement/déconfinement

imposées par le Gouvernement, à la date de la marche. Cette extension d'assurance prendra fin lorsqu'il y aura un retour à la normale.

Lors d'un accident survenu depuis le domicile jusqu'à son retour lors d'une marche réalisée dans le cadre de la pratique individuelle, prendre (**immédiatement**) contact avec son responsable assurance club.

Il est demandé : une déclaration sur l'honneur de l'accidenté ainsi qu'une déclaration d'accident dûment complétée et signée par le responsable du club

Les parcours disponibles

Du 15 avril au 15 mai - HT 019 – Les Gratte-Pavés Erquelinnois

Suite à l'annulation de notre marche du 25 avril 2021 pour les raisons que vous connaissez, le club des Gratte-Pavés Erquelinnois HT 019 a mis en place 3 + 1 (PMR) parcours éphémères entre le 15 avril et le 15 mai au départ du Centre Culturel de Solre-sur-Sambre, rue saint Médard, 6 à 6560 Solre-sur-Sambre (lieu de départ habituel de nos marches). Ces parcours ne sont pas balisés car nous ne sommes pas en mesure de les vérifier quotidiennement, (car chez nous, comme en bien des endroits, des petits plaisantins passent) mais des fichiers informatiques **seront disponibles, à partir du 12 avril**, via notre site pour les divers parcours de 5,8 – 5,8 PMR – 8,2 et 12, 1 km :

<https://sites.google.com/skynet.be/lesgrattepaves/Utile/EPHEMERES>

Ou peuvent être demandés par courriel à gratte.paves@skynet.be

Comme vous serez obligé de passer devant l'habitation du secrétaire du club, indiqué sur le « ROAD BOOK », sur la grille d'entrée, il sera mis à votre disposition des étiquettes autocollantes (à coller éventuellement dans votre carnet) ou des étiquettes sur papier normal, à compléter par **vous** comme justification éventuelle de participation pour votre club. Par respect pour les suivants, merci d'utiliser le gel hydro alcoolique présent sur place avant de prendre une étiquette. Nous n'insisterons pas sur les mesures à respecter lors de votre promenade, vous connaissez suffisamment bien la chanson... qui n'est pas la même tous les jours !!

Les recommandations suivantes seront affichées au lieu de départ

Il est demandé de respecter la nature en ne jetant rien sur les parcours, gardez vos déchets avec vous, une poubelle se trouve au lieu de départ qui est aussi celui de l'arrivée.

Dans la mesure du possible, il est demandé aux marcheurs de s'équiper d'un masque pour leur protection et celle des autres lorsque les distances physiques ne peuvent être respectées.

- Sur les parcours, les marcheurs sont invités à se déplacer par groupes de 4 personnes maximum.

- Les marcheurs sont invités à respecter la distanciation physique à savoir : pour dépasser un marcheur ou un groupe de marcheurs, l'avertir de son arrivée et attendre que celui-ci se place sur le côté. Dans la mesure du possible, pratiquer l'activité côte à côte avec une distance d'1,5 mètre entre les marcheurs ne faisant pas partie du même groupe.

Seuls les marcheurs sont responsables de leurs actes.

Le club des Gratte-Pavés Erquelinnois décline toute responsabilité quant aux infractions commises par les marcheurs et/ou les groupes de marcheurs.

Responsable : Guy Bovoy – 071/55.64.59 – 0473/30.89.42 - annie.guy@skynet.be

Du 24 avril au 23 mai 2021 – BBW 017 – Amicale Marcheurs Indépendants

Du samedi 24 avril au dimanche 23 mai ... les AMI organisent, en place de leur marche de la Saint Georges, une marche éphémère. Au départ d'Archennes, vous profiterez une boucle partant vers Nethen, ainsi qu'une boucle partant vers Bossut, soit un total de 20 km.

Notre club a actuellement une bonne coopération avec la commune de Grez Doiceau. Ils ont, parallèlement à nous, organisé une marche de la Saint-Georges, avec Géocaching avec festivités dans le centre de Grez-Doiceau. Si vous rejoignez la balade organisée par l'Office du Tourisme de Grez-Doiceau vous pourrez cumuler jusqu'à une distance de 40 ou 55 km (fléchage différent).

Nous vous attendons donc tou(te)s, très nombreux, pour notre marche éphémère.

Le départ aura lieu devant le Coulemont, rue des Moulins, à Archennes

CORONA WANDELING VAN AMI

Van zaterdag 24 april tot zondag 23 mei Organiseert AMI, in plaats van hun wandeling van Sint-Georges, één corona wandeling. Vertrekend van Archennes, heeft uw eerst een lus naar Nethen, en daarna een andere lus richting Bossut, dus samen 20 km.

Onze club heeft momenteel een zeer goede samenwerking met de gemeente Grez-Doiceau. Zij hebben parallel met ons ook één Saint-Georges Wandeling gepland, met geocaching en festiviteiten in het centrum van Grez-Doiceau. . Deze twee wandelingen overlappen elkaar. Als U de wandeling georganiseerd door de Office van Tourisme van Grez Doiceau cumuleert met die van AMI kunt U een afstand van 40 tot 55 km wandelen (er zijn twee verschillende soorten pijlen die wel goed aangegeven zullen zijn)

Wij verwachten een taalrijke opkomst van de wandelaars van korte en lange afstanden op onze coronawandeling.

Het vertrek is voor de Coulemont, rue de Moulins à Archennes

Trein : Station Archennes op de lijn Leuven-Ottignies

Renseignements / inlichtingen : André 0476/507074 ou Martine 0494/038939

Du 27 avril au 06 mai 2021 – LG 048 – Noir et Blanc - Romsée

Départ : parking du foot de Magnée rue des Hirondelles

Distance : Le 4 km est tout plat et accessible à tous.

Le 7 km vous proposera une visite de Romsée et Magnée.

Le 13 km sera vallonné et sera différent des 2 autres dès le début

Responsable : Anne-Marie Lison – 04/358.67.77 – 0476/54.38.11 – LG048@ffbmp.be

Du 01 au 16 mai 2021 – HT 006 – Club Pédestre Ecureuil de Châtelet

Notre 53e marche de l'Écureuil ne pouvant pas se dérouler de manière traditionnelle, nous avons décidé de vous proposer 3 parcours éphémères (7, 13 et 20 km) entre le 1er mai et le 16 mai au départ de la grille du parking du local, rue Dufays 14, à 6200 Châtelet (Bouffioulx). Ces parcours sont balisés.

Il vous est demandé de respecter la nature en ne jetant rien sur les parcours. Gardez vos déchets jusqu'à les mettre dans une poubelle.

Nous vous rappelons également que vous pouvez vous déplacer par groupes de 10 personnes maximum, soi-même y compris, en respectant les distances et le port du masque.

Les marcheurs sont responsables de leurs actes.

Le Club « L'Écureuil de Châtelet » décline toute responsabilité quant aux infractions commises par les marcheurs et/ou les groupes de marcheurs.

Responsable : HODY Marianne – 071/38.05.54 – 0497/17.16.38 – HT006@ffbmp.be

JANSSENS Joëlle – 0477/96.34.67 – joelle.janssens@skynet.be

Du 01 au 30 mai 2021 – HT 025 – Les Marcheurs de la Police de Binche

Le club des Marcheurs de la Police de Binche vous propose, pour la période du 01 au 30 mai, quatre parcours permanents éphémères – fléchage de couleur orange.

Distances : 5 km - 9 km - 13 km - 20 km

Départ : Place de L'EUROPE à 7131 WAUDREZ

Responsable : José Fontaine – 064/33.20.89 – 0497/62.09.21 – HT025@ffbmp.be

Du 01 au 30 mai 2021 – HT 061 – Marcheurs de la Police de Mons

Le club des marcheurs de la Police de Mons a le plaisir de pouvoir vous annoncer l'organisation de 4 parcours éphémères entièrement balisés au départ du parking de l'école communale – rue du Bois de Genly 1 à 7050 Masnuy Saint Jean - Jurbise.

Sur les distances de 4 km qui fait 4,200 – 7 km qui fait 7,500 – 13 km qui fait 12,600 et de 20 km qui fait 21,400 en remplacement de la marche des Clochettes.

Les MPM sont heureux de pouvoir faire découvrir une autre partie de l'entité de Jurbise aux promeneurs et marcheurs(es)

Ces circuits seront opérationnels du samedi 1 mai au dimanche 30 mai 2021 inclus.

Il est rappelé que les directives dues au Covid et au confinement (bulles) doivent être respectées. Il est impératif également de respecter le parking sans nuire en semaine au personnel enseignant ainsi que le respect de la propreté sur les divers parcours.

Cartes et points GPX pour ceux qui utilisent facilement leurs GPS ou APPLICATION MOBILE (Wikiloc, Sity Trail, Visorando et autres...) voir sur le site du club. <https://www.lesmarcheursdelapolicedemons.be/parcours-gpx>

Les NON Affiliés ne sont pas couverts par l'assurance de la FFBMP

IMPORTANT tous les parcours sont fléchés.

Responsable : Viviane Hayoit – 065/78.33.09 - 0474/78.80.97 – HT061@ffbmp.be

Du 01 au 31 mai 2021 – HT 075 – Mont Marche Tournai

Départ : Eglise de et à 7911 Montroeuil-au Bois (Entité de Frasnes-lez-Anvaing)

Distance : 4 - 7 et 11 km

Responsable : Frédéric Dupuche – 0474/57.90.54 – HT075@ffbmp.be

Du 08 au 09 mai 2021 – HT 018 – Les Marcheurs du Val de Verne - Péruwelz

Vous avez la possibilité de parcourir les distances balisées de 6, 10, 20 et/ou 31 km et ceci le samedi 8 et/ou le dimanche 9 mai.

Le départ se trouve à la Verte Chasse de Péruwelz.

Responsable : Bernard Séressia - 069/77.12.63 - 077/59.29.52 – HT018@ffbmp.be

Du 08 au 16 mai 2021 – LG 144 – Les Roteus di houssaie – Beyne-Heusay

Le club « Les Roteus di Houssaie » organise une marche éphémère du samedi 08 mai au dimanche 16 mai 2021.

Trois parcours fléchés vous seront proposés :

Parcours A: 4,1 km - Parcours B: 6,2 km - Parcours C: 12,3 km.

Ces parcours peuvent être combinés.

Exemple B + C = 18,5 km.

Panneau avec cartes des parcours et rappel des règles sanitaires au départ.

Lieu de départ : Hall omnisports rue du Heusay à Beyne-Heusay

Pas d'inscription, pas de ravitaillement.

Les mesures en vigueur à ces dates pour lutter contre la propagation du Covid-19 devront être respectées, notamment le nombre total de 10 personnes par groupe (si inchangé), le port du masque obligatoire lorsque la distance d'1m50 ne peut être respectée entre les personnes.

Les marcheurs sont responsables vis-à-vis d'eux-mêmes s'ils sont contrôlés en cours de marche.

Le club se réserve le droit d'arrêter ces marches si les mesures ne sont pas respectées. Protégez-vous et protégez les autres.

Notre club vous souhaite de bonnes marches sur ces parcours.

Espérons que rien ne viendra perturber cette organisation.

Responsable : Patrick REMY – 0475/45.22.12 – LG144@ffbmp.be

Du 10 au 31 mai 2021 – HT 018 – Les Marcheurs du Val de Verne - Péruwelz

Les marcheurs du Val de Verne de Péruwelz ont le plaisir de vous inviter à venir marcher au départ du parking de l'église de Blaton sur des distances de 10 et/ou 22 km.

Ces parcours sont balisés et sont réalisables sur la période s'étendant du lundi 10 mai jusqu'au lundi 31 mai.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir sur ces itinéraires.

Responsable : Bernard Séressia - 069/77.12.63 - 077/59.29.52 – HT018@ffbmp.be

Du 16 au 31 mai 2021 – BW 053 – Police Walkers

Départ à la station metro « Eddy Merckx » au coin de Route de Leenik et Avenue Josée Leemans à Anderlecht.

Parking : il y a moyen de garer juste derrière la station de métro il y a un square et là ce devrait être possible donc on passe devant la station et directement à droite et encore 1^{ère} à droite on devrait trouver où bien tout près il y a un cimetière et là aussi il y a du parking.

Distances : 5 et 10 km

Responsable : Julia BRANDERS – p.w.secretariat@outlook.be

Du 22 au 30 mai 2021 – LG 137 – Les Marcheurs du Geer

Suite à l'annulation de notre grande marche du mois de mai, nous vous proposons des parcours éphémères fléchés au départ du parking de la Passerelle.

Chemin du Tram, 2 à 4690 Bassenge

Les circuits de 4.6 - 6.8 - 13.3 km accessibles du samedi 22 au dimanche 30 mai seront affichés au départ.

Les mesures de sécurité imposées à cette période seront de mise bien entendu.

Il n'y aura pas d'inscriptions, pas de salle, pas de cachet, pas de ravitaillement.

Il vous est demandé de veiller au respect du voisinage et du parking.

En cas d'aggravation de la situation sanitaire l'activité sera annulée afin de sauvegarder la santé de chacun.

Responsable : Wargé Michel – 0474/43.67.30 – LG137@ffbmp.be

Du 01 au 13 juin 2021 – NA 001 – Footing Club Fosses asbl

Les circuits balisés sont de 7 - 13- et 22 kms -

Départ et arrivée des circuits démarreront de la place de l'Eglise de Bambois, route de St-Gérard, à 5070 Fosses-la-ville (Bambois) - les circuits restent autour de Fosses et les environs- seuls les 13 et le 22 kms font une incursion dans le Bois l'Abbé via le Ravel - les infos relatives aux circuits seront apposés sur des panneaux disposés au départ.

Responsable : Jean PIRET – 071/71.20.94 – 0497/53.83.96 – NA001@ffbmp.be

HT 029 - Les Sans-Soucis de Ghlin

Suite au refus par les autorités de nous donner l'autorisation de mettre en place des parcours éphémères fléchés, nous vous proposons des topoguides décrivant clairement des parcours permanents, mais non fléchés. Pas de danger de vous perdre : on vous prend par la main du début à la fin du circuit.

Avantages :

- Pas de fléchage
- Pas de défléchage (ni par nos soins, ni par les soins d'un mauvais plaisant)
- Pas d'autorisation à demander
- Circuit permanent au lieu d'éphémère.

Ces topoguides téléchargeables existent sous forme de fichiers PowerPoint, PDF et GPX, mais aussi sous forme de fichiers MP4 (vidéo-audio-topoguides).

Si vous téléchargez la version MP4 sur votre smartphone, il suffit de suivre les instructions vocales et regarder votre écran, qui affichera le chemin à suivre sur des cartes 3D assorties de photos de points de repères. Entre les étapes, vous mettez simplement la vidéo en pause.

Pour en savoir plus :

https://sanssoucisghlin.wixsite.com/website?fbclid=IwAR3MZ_Sf2q9TGbJVlz5euDcwRX9JRLow76WI7nZa44iv4BOFHq7GBzRkEO8

Responsable : Paul Champion – 0477/86.95.19 – HT029@ffbmp.be

LG 059 – Les Roubaleus Seraing

Balade dans les forêts de 4100 SERAING

Bois de la Vecquée - Bois de la Marchandise et Bois de l'Abbaye

[cirkwi - Blog du Syndicat d'initiative de Seraing ...](#)

<https://siseraing.be/blog/?tag=cirkwi>



Tous les circuits ont été vérifiés et rebalisés

LG 063 – La Royale Godasse Oupeye

A la découverte des 9 promenades balisées d'Oupeye.

En collaboration avec la Commission Sentiers Nature et la commune d'Oupeye, La Royale Godasse Oupeye vous propose de découvrir l'une des 9 promenades pédestres d'Oupeye récemment balisées avec la participation de quelques Godassiens que nous remercions encore au passage.

Renseignements et informations sur le site du club : <https://www.lagodasseoupeye.be/2020/04/20/3653/>

Ces balades sont à découvrir à votre meilleure convenance et dans le respect des dernières mesures sanitaires en vigueur. Bonne marche à toutes et tous

Responsable : Mertens Joseph - 04/264.97.97 - 0496/22.16.84 - joseph_mertens@live.be

LG 083 - Balades fléchées dans la commune d'Esneux

Dans ces temps de pandémies et en contrepartie de parcours éphémères, le club des Bott'in d'Esneux peut vous offrir 16 parcours balisés au départ de Tilff ou Esneux à retrouver sur

https://bottinesneux.be/index.php/lg083_balades-flechees-esneux/